
LETTRES INÉDITES

DE

THOMAS D'ARCOS A PEIRESC

AVERTISSEMENT

Le tome II des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, actuellement sous presse, contient un document du 22 novembre 1632, auquel j'emprunte ces renseignements : « Un de mes amis qui s'emploie journellement pour la recherche de manuscrits en langues orientales demande une version de l'Alcoran, soit en latin, soit en italien dont il se veult servir en certain livre qu'il a composé pour la défense de la foy chrestienne contre le mahométisme. » Peiresc présente cet ami comme un « homme de mérite extraordinaire qui a esté autrefois, secrétaire du Cardinal de Joyeuse, et depuis esclave des Turcs, huit ou dix ans, d'où il a eu mille peines à s'en pouvoir faire mettre à rançon et enfin ça esté à condition d'y séjourner libre comme il faict encores durant quelque temps, pendant lequel il travaille à un ouvrage qui sera grandement bien receu lequel il me promet par la première barque, contenant une relation fort exacte de la plus part tant de l'Ægypte que de tout le reste en l'Affrique, où il a faict des observations notables et dignes d'un homme de Cour et d'Estat aultant que d'un curieux, ayant observé des diversités de

relligion et de pollices parmy ces barbares fort peu cogneues... »

Le personnage dont Peiresc parlait ainsi, était Thomas d'Arcos. Fauris de Saint-Vincens, dans une lettre à son ami Millin, du 3 mai 1815 (1), compléta de cette façon la trop courte notice biographique que l'on vient de lire : « D'Arcos était né en 1568, à la Ciotat ; il était allé à Paris fort jeune. Par son esprit et ses connaissances, il devint le secrétaire du Cardinal de Joyeuse, qu'il quitta quelques années après, pour revenir en Provence où il cultiva les lettres. Il faisait sur mer de fréquents voyages qui avaient pour objet le désir de connaître les mœurs, les usages des peuples d'Asie et d'Afrique, ainsi que les sciences, les arts, les animaux rares et les livres. Dans un de ses voyages, il se maria en Sardaigne. En 1628, il fut pris sur mer par des Corsaires et mis en liberté après deux ou trois ans de captivité. Au lieu de retourner dans sa patrie, ainsi qu'il l'avait annoncé, il se fit musulman à la fin de 1632. »

J'ai vainement cherché dans les collections de Paris et de Provence des renseignements complémentaires, notamment au sujet de l'époque de la mort de d'Arcos, ainsi qu'au sujet de la relation louée par Peiresc et qui, selon toute apparence, n'a jamais vu le jour. J'espérais surtout trouver un peu de nouveau en fouillant les portefeuilles et registres de l'Inguimbertaine, à Carpentras. Mais l'inappréciable collection ne m'a livré que des

(1) *Magasin encyclopédique* de mai 1815. Le tirage à part parut sous ce titre : *Lettres de M. Fauris de Saint-Vincens, correspondant de l'Institut, à M. A. L. Millin, conservateur des antiques à la bibliothèque impériale, membre de l'Institut, etc., sur des lettres inédites de Peiresc*. Paris, de l'imprimerie de J. B. Sajou, 1815, in-8° de 244 pages. Déjà Fauris de Saint-Vincens s'était occupé de Thomas d'Arcos dans le *Magasin encyclopédique* de septembre 1806. Le tirage à part de ce premier travail, adressé d'Aix à Millin, le 27 avril 1806, ne fut mis en circulation que neuf ans plus tard : *Lettres inédites de M. de Peiresc, communiquées à M. Millin, par M. Fauris de Saint-Vincens, correspondant de l'Institut* (Paris, Sajou, 1815, in-8° de 56 pages).

pièces déjà connues depuis les deux publications faites par Fauris de Saint-Vincens, pièces dont C. G. A. Lambert, l'auteur de l'excellent *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, avait, du reste, donné (1) ce résumé que je tiens à reproduire : « Thomas d'Arcos, renégat provençal, à Tunis, paraît avoir quitté son prénom pour celui d'Osman, qu'il prend souvent dans ses signatures. Il n'était pas sincèrement converti au mahométisme, et dit, dans plusieurs de ses lettres, qu'il n'a fait que changer d'habit. Correspondant utile autant que dévoué, il envoie à Peiresc, surtout par l'entremise de M. Aycard (2), des manuscrits, des camées, des poids anciens, des médailles romaines et puniques, des livres, diverses productions du pays, et

(1) Tome II, 1862, p. 240.

(2) On possède un grand nombre de lettres (plus de 200), adressées par Peiresc à « Monsieur Aycard, écuyer, à Toulon. » (Voir le premier registre des minutes de la collection des manuscrits de l'Inguimbertaine, f° 46 à 70). Peiresc avait pour son ami de Toulon une haute estime : il le mentionne en ces termes, dans une lettre du 29 avril 1630, à Pierre Dupuy (tome II, p. 240) : « Cette dépêche s'en ira par le sieur Aycard de Toulon, qui s'en va en Cour et m'a fait advertir à ce matin qu'il devoit passer par icy sur le disner. C'est un des honnestes hommes qu'il y ayt en toute cette province, et grandement curieux. Il a de bonnes correspondances en Constantinople, à Smyrne, et quasi partout le Levant, comme par toute l'Italie. Je m'asseure que M. de Thou prendra plaisir de le voir et d'acquérir un tel serviteur, aussy bien que vous aultres. » Honoré Aycard mourut quelques jours seulement avant Peiresc, le 1^{er} mai 1637, et l'illustre érudit, dans une de ses dernières lettres, adressée à d'Arcos (20 mai 1637, p. 240 du recueil de Fauris de Saint-Vincens, cité plus haut), lui rendit cet affectueux hommage : « J'ay bien à me condouloir avec vous de la perte commune que nous venons de faire vous et moy en la personne du bon M. Aycard que Dieu a appelé à soy, depuis le premier de ce mois, d'une hydro-pisie qui le saisit inopinément et l'emporta dans moins de quinze ou vingt jours. C'estoit le plus honneste de toute la ville et de dix lieues à la ronde... » Je me demande si un des plus gracieux poètes de notre temps, l'auteur des *Poèmes de la Provence*, M. Jean Aicard, qui est né à Toulon, appartient à la famille du correspondant toulonnais de Peiresc.

les dents d'un prétendu géant, dont le squelette fut découvert, en 1630, près des ruines de l'ancienne Utique. Il y joint les manuscrits des ouvrages suivants, dont il est l'auteur, savoir : une *Relation africaine* contenant des observations sur les mœurs et usages barbaresques ; un *Mémoire sur les antiquités qu'il a visitées ou recueillies* ; un livre en espagnol, qu'il avait commencé pendant son séjour à la Cour d'Espagne ; ce livre, qu'il dédie à Peiresc, est intitulé : *Mémorial para principes, ou Mémorial sur le gouvernement des princes.*»

Comme ce résumé ne suffirait pas à contenter la curiosité du lecteur, je voudrais mettre sous ses yeux un certain nombre d'extraits des lettres de Thomas d'Arcos, publiées par Fauris de Saint-Vincens. Deux motifs me décident à faire précéder de ces fragments les documents inédits que j'ai pu recueillir : d'abord, les lettres en question sont peu accessibles au public, étant cachées dans l'immense et oubliée collection du *Magasin encyclopédique*, ou plus cachées encore peut-être dans les exemplaires du tirage à part, devenus tellement rares, après trois quarts de siècle, qu'ils sont presque introuvables ; ensuite ces lettres n'ont pas été éditées par mon devancier avec le respect que nous avons pour les textes aujourd'hui, et j'aurai souvent l'occasion, dans les citations qui vont suivre, de corriger, à l'aide des pièces originales de l'Inguimbertaine, les infidèles copies de 1806.

Voici le début de la première lettre de d'Arcos à Aycard (1) : « De la Cala Numidica, ce 25 d'avril 1630. — Monsieur par voye du Bastion je vous ay escript et accusé la réception de vos lettres, et la disgrâce du patron Teisseire, porteur de la présente (2). Du depuis me voyant fort affligé de la veüe, après une infinité de

(1) Collection de Peiresc, n° XLI, volume II, f° 142.

(2) Ce dernier membre de phrase a été omis (F. de S. V., p. 7).

remèdes vains et inutiles, je me suis résolu de changer d'air (1); et y a desja plus de 15 jours que je me retrouve en ce village d'Andalou, appelé La Cala, 4 lieues de Tunis, vers la Tramontane, et proche le port de Porto-Farina (2), où estoit l'ancienne Utica, entre les ruines de laquelle je me promène quelquefois, et ay déterminé d'y continuer quelque temps, par le bénéfice que je commence à en ressentir, comme aussy pour jouir de quelque repos et quiétude. Avec la présente, vous recepvrez du patron Teisseire une coffe dans laquelle il y a 12 paires de semelles que vous désirez, deux paires de pantoufles de chambre comme vous avez ordonné (3), une paire de bottes blanches que je vous envoie pour faire l'amour (4), et une paire de soliers pour la signora Isabel et croy qu'ilz seront assez grandz et pècheront plustost en excèz qu'en manquement (5); je vous supplie accepter

(1) Le mot *pays* a été substitué au mot *air* (*Ibid*).

(2) On a imprimé Porto *Eavina* (*Ibid.*). Porto-Farina est un port à l'embouchure de la Medjerdah, dans le golfe de Tunis, à 35 kilomètres de la ville de ce nom.

(3) Les deux phrases ont été (*Ibid.*) réduites à une seule : *Vous recevrez douze paires de semelles de pantoufles de chambre.*

(4) Cette inoffensive plaisanterie n'a pas trouvé grâce devant l'austérité du premier éditeur (*Ibid.*).

(5) Les souliers destinés à la signora Isabeau, qui, du reste, figurent dans la lettre suivante, ont disparu du texte *arrangé* par F. de S. V. (*Ibid.*). Un peu plus loin (p. 8), on a modernisé le nom de la capitale de l'Algérie : « Le cours (c'est-à-dire *la course*) a valu peu pour ces gens d'icy, mais pour ceux d'Arger (et non *Alger*) très bon, qui ont apporté icy de belles et riches prises sans espargner Messieurs les François. » En cette même page 8, le passage suivant a été impitoyablement sacrifié : « Mon patron se plaint grandement de ce que les gallères de la France luy ont prins une tartane de course et mis les gens à la chaisne et dit qui s'en vont ressentir si on ne luy en donne satisfaction. Il y avoit dans ladite tartane ung renié nostre canarin (peut-être *tagarin*) nommé Chaban, un autre renié grec, appelé Mami, un autre jeune flaman renié, nommé Soliman, et un petit garçon grec renié, appelé Mami. Je vous supplie m'advisez ce qu'ilz sont devenuz, et si quelqu'un d'eulx a sceu se servir de l'occasion pour aller revoir sa patrie. On tient que ces galères d'icy ne sortiront point

la bonne volonté qui suppléera au deffault de la petitesse du présent. Je suis encore en la chaisne et espère en Dieu d'en sortir bientost par une voye ou une autre, vous assurant que l'aage et le travail me commencent à donner fascherie... »

Le *P. S.* de cette lettre me semble mériter d'être intégralement reproduit : « J'oublois à vous dire que proche de ce lieu, il y a environ un mois, on a descouvert la sépulture d'un géant de grandeur-desmezurée (1). Son corps, à sçavoir les os seulement, estoit de 40 coudées de long, chaque coudée sont deux palmes; sa teste plus grande qu'une boutte de vin de douze meillerolles. J'ay veu et pesé une de ses dents, et pesoit deux livres et demie, qui sont quarante onces. Les os de ce corps sont en partie pourris et partie entiers. J'espère en recouvrer quelques-uns que je veux garder par curiosité. Et ne croyez pas que cecy soit fable. parce que je vous assure que je l'ay veu et touche. On tient que ce grand corps estoit devant le déluge, et aucuns Mores d'icy qui ont de livres antiques, osent dire qui il estoit, et son nom, mais je croy qu'ilz resvent. Néantmoins ilz tienent le descouvrement de ce corps pour prodige, et disent que cela signifie que les Chrestiens domineront bientost la Barbarie. Dieu le face ! — Nous sommes au 20 de juing, et pour n'avoir eu licence jusqu'à présent, patron Tesseire n'a peu partir de ce méchant pays. Il y a quelque 20 jours que je suis

de toute cette année pour ne dézarmer le pays de Turcz, qui sont à présent en assez petit nombre. Je ne vous diray autre chose, sinon que je me remetz à la rédaction que vous fera le patron Tesseire du bon traitement qu'on luy a faict en ce pays. Et avec cela je vous baise bien humblement les mains, et aussy celles de M. de Peiresc et de Mad^{elle} vostre femme... ».

(1) Ce prétendu géant n'était autre chose qu'un éléphant, de même qu'un autre prétendu géant dont on fit tant de bruit en Dauphiné, sous le règne de Louis XIII. Voir, à ce sujet, dans le *Bulletin du Bibliophile* de juin-juillet 1888, ma communication intitulée : *Un document inédit relatif au géant Theutobocus* (p. 309-313).

de retour de Thunis assez mieux de ma veüe, mais au bout de 4 jours je suis retombé pire qu'auparavant, et cela provient de cet air qui m'est fort contraire. Quatre galères d'icy et trois d'Arger sont allées en cours et promettent de faire grand dommage aux Chrestiens, et se garde qui pourra. Ces Messieurs d'icy et ceux d'Arger plus qu'eulx font souvent des prises de François et s'en rient. Vous dormez en France, puisque vous ne sentez point ces malheurs. »

La seconde lettre du recueil de Fauris de Saint-Vincens est adressée encore à Aycard et est écrite de Tunis, le 26 juin 1630 (p. 10-12) (1). J'en tire deux ou trois passages: « Monsieur, *Laqueus contritus est et nos liberati sumus*. J'ay enfin payé mon rescat (rachat) à mon patron, moyennant lequel les chaisnes de mon esclavitude se sont rompües. Et bien que je suis franc, mon patron nonobstant ne veut pas que je laisse sa compagnie, non comme esclave, mais comme amy. Je suis forcé des grandes courtoisies que j'ay receu de luy complaire pour quelque cinq ou six mois pendant lesquels vous me pourrez escrire et m'employer à votre service... (2) Il y a 18 mois que je suis travaillé des yeux et crains qu'enfin j'en perdray un bien que ceux qui me curent (3) m'asseurent le contraire. Je vous supplie de favoriser de quelque aulmosne un renegat flamand de nostre patron appelé Soliman jeune et sans barbe qui est, à ce que j'entendz, à la chaisne sur la Reale; et dites-luy de ma part que s'il est saige, qu'il s'en aille en son pays et ne retourne plus en Barbarie. Il y a aussi en sa compagnie un petit garçon grec renié appelé Mami, lequel est de Milo en l'Arcipelago. Je vous le recommande et, s'il est

(1) Registre LIII, de la collection Peiresc, f° 369.

(2) F. de S. V., ayant mal lu (p. 11) *coffe*, fait dire à d'Arcos; « Je vous ay escrit par patron Tesseire, lequel vous donnera *un coffre*... »

(3) Au mot *curent* (*ibid.*) a été substitué, comme plus intelligible, le mot *traitent*.

possible, le retenir par delà, ou l'envoier à son pays et qu'il ne vienne plus en ce pays maudit et excommunié. Il fut circoncis par force en ma présence, et croys qu'en son retour (1) il soit encore chrestien. C'est un gentil garçon pour servir, et est de bonne amitié, mais enfin grec et menteur. Vous fairesz œuvre de charité de l'acheminer à quelque chose de bon, afin qu'il ne retourne plus icy... Je vous baise bien humblement les mains et à Mad^{elle} vostre femme et aussy à Mons^r du Peiresc, duquel je suis son serviteur, Dites luy que j'ay recouvert deux dents de ce grand Géant duquel je vous ay escript et pesent chacune plus de 3 l. 1/2; le reste de ses ossementz sont tous tombez en pouldre. Je les ay trouvez proche de l'ancienne Vtica et au mesme lieu où St-Augustin dict au livre de la citté de Dieu, lib. 15, cap. 9 (si je ne me trompe) qu'il vit une aultre dent humaine qui eut fait cent des nostres... »

La première lettre de T. d'Arcos à Peiresc est du 15 mars 1631 (2). Le fameux géant y tient une très grande place : « Quant à l'information que vous desirez du Géant retrouvé, l'année passée, ès ruines de l'antique Vtica, l'effet en est beaucoup moindre que le bruit. Bien vous diray-je que je me suis transporté sur le lieu où on disoit avoir esté retrouvé ce grand corps, et après avoir fait remuer, avec dix hommes, la terre tout un jour, je n'ay rien peu descouvrir, sinon quelques ossements (à la vérité monstrueux), mais dès aussitost qu'on les touchoit, ils tomboient incontinent en poudre, et le mesme a fait la teste, selon que m'ont dit les Mores qui l'ont retrouvée. Un petit ruisseau, qui provient des écoulements et ravages des eaux des montagnes prochaines, passe justement sur le milieu de la sépulture de ce monstre,

(1) L'éditeur a traduit (*ibid.*) *en son retour* par *en son cœur*.

(2) Recueil F. de S. V., p. 13-16. — Collection Peiresc, n° XLI, vol. II, f° 140.

lequel ruisseau ayant cavé la terre quelque huit pieds de profond, a, à ce que l'on croit, emporté une partie de ce corps. Cette sépulture est éloignée du bord de la mer, qui entre dans Porto Farina, à la porte méridionale, environ d'une mousquetade, et le terroir où elle est, pier-reux et rempli de ruines antiques qui se retrouvent sous terre, et tient-on pour certain qu'en ce lieu là estoit située Vtica, des ruynes de laquelle se retrouve un vil-lage proche environ d'un quart de lieue, que les Mores appellent encores par corruption de vocable Ausiga, habité à présent des mesmes Mores et beaucoup d'Andalous et Tagarins espagnolz. J'ay recouvert de cette grande carcasse deux dentz, l'une un peu gastée, et l'autre plus entière, et pour vous dire la verité, je ne puis affirmer si ce sont dents humaines, ou bien de quel-que monstre ou terrestre ou marin, car la forme en est extraordinaire comme vous verrez par celle que je vous envoie avec la présente, qui est la plus entière des deux... »

Avec cette dent, d'Arcos envoya divers objets dont voici l'énumération : « Un paquet de medailles et monnoyes antiques latines et cartaginoises. Les Cartaginoises n'ont point d'inscription et portent un cheval ou teste de cheval avec quelque palme d'un costé et une teste de l'autre. Il y a une cornaline antique qui porte sept estoilles et un croissant au revers.. Vous recevrez aussi deux œufs d'autruche et vingt livres que je vous envoie pour mettre à vostre librairie.. »

Je néglige une lettre écrite par d'Arcos à Aycard, de la Cala, le 10 avril 1631, lettre considérablement diminuée par F. de S. V. (1); mais je tirerai plus d'une citation

(1) P. 17-18. (Le texte original est dans le registre déjà cité, fo 138.) Les dernières lignes seules présentent quelque intérêt : « Il n'y a rien de nouveau en ce païs, sinon que les corsaires font de grands dommages et surtout aux Francois. Le bled est ici fort

d'une lettre adressée de Tunis à Peiresc, le 20 octobre de la même année. (1) « Monsieur, voz deux lettres du 10 et 13 de may m'ont esté rendues ; doctes et curieuses, bien demonstratives de vostre grand scavoir et jugement. Et d'autant qu'elles excèdent en grand degré ma pauvre et petite capacité et que je ne puis satisfaire selon mon desir à la response qu'elles meritent, neant moins pour vous complaire (bien que confus et estonné) je vous représenteray avec ma simplicité et ignorance le desir et affection que j'ay de vous servir et obéir. — J'ay receu la cornaline qu'il vous a pleu me renvoyer, et tascheray de l'approfiter, en change de quelqu'autre curiosité comme vous me conseillez, bien qu'en ceste negotiation il faudra que je traite secretement, par ce qu'elle a esté enlevée à Isuf Day (2), roy de Tunis qui en faisoit grande estime.. Quand à l'usage des chapelets Turquesques (3)

cher.. L'année ne monstre pas grande fertilité pour faulte de pluye. Six galleres sortiront d'icy au mois de may pour aller ravager. Le camp est au país des Datiles, et tient assiegée une ville de Mores rebelles qui s'appelle la Hama, qu'on dict estre tres forte par nature. On attend chasque jour les nouvelles de sa prinse, qu'aucuns difficultent., » Je ne reproduirai, de même, que les dernières lignes d'une lettre à Aycard (de Tunis, 2 avril 1632) dont l'original ne se trouve point à l'Inguimbertaine, mais à la Méjanès (collection Peiresc, n° 1019, f° 218) : M. Samson est à Capnegro devant Tabarque avec Tagep bey et on dit qu'il veut laisser le Bastion et prendre ce cap qui est de Tunis. Lui attend à faire ses affaires et celles du Roi et de la nation et les negotie avec de belles paroles et point d'effets. » Sur Sanson Napollon, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur du Bastion de France, etc., voir l'étude de M. Henri Delmas de Grammont : *Relations entre la France et la Régence d'Alger au XVII^e siècle. Deuxième partie. La mission de Sanson Napollon 1628-1633.* (Alger, A. Jourdan, 1880, in-8°.) Voir encore la série d'articles publiés dans la *Revue de Marseille et de Provence* (mai-juin 1886 à mai-juin 1887), sur Sanson Napollon par M. Léon Bourguès, lequel rend à son devancier le plus juste des hommages.

(1) P. 19-24 du recueil F. de S. V. et registre de l'Inguimbertaine déjà cité, f° 126.

(2) On a ainsi (p. 19) estropié ce nom : « *Joufday.* »

(3) Et non *turquesques*. (p. 201).

que vous desirez scavoit, j'ay appris qu'il est fort ancien entre les Musulmans et plus de 300 ans avant celui inventé par St Dominique entre les Chrestiens. A chaque grain ou paternostre, ils disent *Stafarla* qui est à dire, pardonne-moy, Seigneur... J'approuve ce que vous dites de la dent petrifiée.. J'ay prins la hardiesse de vous envoyer et dedier un petit memorial espagnol que j'ay escrit du Gouvernement des Princes. Vous le recevrez s'il vous plaist, en tesmoignage de l'honneur que je desire de vous rendre et me favoriserez de le censurer et corriger où vous jugerez qu'il sera necessaire et raisonnable... J'ay esté, cez jours passez, veir mon patron qui est à une sienne metayeria (1), loing deux journées de Tunis vers le Ponent, appelée Duca, où et par chemin j'ay veu et recueilli certaines antiquitez que je vous envoie en un memoire que vous trouverez dans le livre que je vous ay dedié. J'ay entendu qu'il s'en retrouve d'assez plus remarquables en autres lieux de ce Royaume, où j'espère d'aller pour les recueillir et vous en faire part; et à ce que je puis comprendre, elles sont beaucoup plus notables que celles qui se retrouvent dans Rome mesme. »

Dans une lettre à Aycard, écrite de Tunis le 15 mars 1633, d'Arcos se préoccupe du tort que son apostasie a pu lui porter auprès de Peiresc (2) : « Il y a longtemps que je n'ay veu aucune lettre de Monsieur de Peiresc et je soubçonne que le changement de mon habit ne luy ayt fait changer son affection et bienveillance envers moy, c'est pourquoy je n'ose luy escrire (3), craignant

(1) On a changé ce mot (p. 23) en celui de *metairie*.

(2) Recueil de F. de S. V., p. 28-31 et registre déjà cité de l'Inguimbertaine, f° 144.

(3) D'Arcos n'avait pas écrit à Peiresc depuis le 25 novembre 1632, jour où il lui souhaitait en ces termes le chapeau de cardinal (Recueil de F. de S. V. p. 28) : « Je vous testifie et assure que j'ay un extrême désir d'estre conservé en l'honneur de vos bonnes grâces et

qu'il n'en receut deplaisir, chose qui m'affligeroit grandement, car je n'ay jamais esté porté à desplaire à mes amis, et particulièrement personnes relevées de mérite comme est Monsieur de Peiresc. Je vous supplie l'asseur de ma part que je désire grandement le servir et honorer et que pour mon regard je suis ce que j'ay esté, et non pas ce que l'on pense. Ces jours passés je receuz une lettre de Monsieur de Gastines, de Marseille (1), accompagnée d'une *canevete* de muscat, d'une douzaine de boittes de prunes de Brignolle, deux *bastes* de raisins de Damas et un baril de Capres... (2). Ledit

de recevoir vos commandemens en quelque estat que je me trouve, et m'estimeray toujours valoir quelque chose si je pourray vous servir selon vostre mérite et mon désir. Dieu m'en fasse la grâce et de vous voir le chef orné d'escarlade pour couronner les vertus qui sont dans votre âme, que j'admire et révère... »

(1) Le sieur de Gastines était un négociant de Marseille qui, par ses nombreuses relations en tous pays, rendit de grands services à Peiresc et à ses correspondants. Voir à l'*Appendice* (n° I) une lettre de Th. d'Arcos à Gastines. En ce même *Appendice* on trouvera (n° II) une lettre de Th. d'Arcos, à Aycard (n° III) une lettre d'Aycard à Peiresc (n° IV) une lettre écrite à ce dernier par F. Bayon, de Tripoli, le 29 septembre 1636.

(2) F. de S. V., réduisant cette énumération à sa plus simple expression, s'est contenté de faire dire à d'Arcos (p. 29) : « J'ay reçu ces jours passés du vin muscat, des prunes de Brignolles, des raisins de Damas et de (*sic*) Capres par la voye de Marseille qu'on m'escrit le tout estre de la part de M. de Peiresc... » Il est impossible, en vérité, de prendre plus de libertés à l'égard du texte que l'on est censé reproduire. Ce singulier éditeur n'a pas imprimé le passage suivant : « Nos corsaires sont dehors, et jusques à présent on n'a ouy aucune nouvelle d'eulx. Quelques Chrestiens esclaves se sont fuis au bastion par terre et dict-on que M. Sanson les a embarquez et encores payé leur voyage à un More qui les a conduitz : si cela est, il y aura du bruict, car ledit Yssuf Day luy a escript qu'il les renvoye ou paye à leur patron, ou bien qu'il fera esclaves tous les Francois qui luy tomberont entre les mains. » D'autres suppressions peuvent être reprochées à F. de S. V., notamment en ce qui regarde les *coiffes* envoyées à d'Arcos par Madame Aycard, les compliments à la *Signora Isabella*, à Mademoiselle de Tassy et à sa belle-fille, accompagnés d'« un baiser honnête à la françoise », la demande de feuilles d'or battu et d'un échiquier que d'Arcos

sieur de Gastines m'escript qu'il m'envoyoit cela par commission de M. de Peiresc, de quoi j'ay esté esbahy et honteux tout ensemble, pour n'avoir pas mérité tant de faveur et courtoisie et crois qu'en cela il a excédé sa commission, car elle a passé les termes de libéralité, pour ne dire prodigalité. Avec tout cela j'ai prins le tout avec le respect et la révérence que je devois à un si grand bienfaiteur, et vous supplie luy escrire que je luy en demeure très redevable. J'ay envoyé avec cette barque, au sieur de Gastines, une couffe qui poise 50 livres de datiles (dattes), dans laquelle il y a deux lampes de terre antiques, pour la remettre à Aix à Monsieur de Peiresc, de quoy je vous prie luy donner advis et que j'espère dans un mois d'achever de mettre au net ma relation *Africana*, pour la luy mander avec le premier passage qui s'offrira... »

Le 30 mars 1633, Th. d'Arcos, écrivant à Aicard, s'inquiète encore du mécontentement de Peiresc (1) : « J'ay aussy envoyé par la voye dudit sieur de Gastines à Monsieur de Peiresc une cuffe de datilles et un livre nouveau de théologie imprimé en Salamanca. Je n'ay point escrit à mondit sieur de Peiresc croyant que son long silence aura procédé de quelque mescontentement de ma personne, et qu'il n'a plus agréable ny moy ny mon service. Je vous supplie neantmoingt de l'asseurer

appelle *tablier* « bon, bien fait et bien marqué, et aussy une douzaine de dés qui soient un peu grands, et aussy bien marquez, car j'ay la veue debile et troublée ». Dans le manuscrit 1019 de la Méjanes, au f° 241, F. de S. V. a mis entre de meurtrières parenthèses divers paragraphes (Lettres du 20 mai 1631 et 17 juillet 1632), inscrivant à la marge, et en regard, les mots *à passer*.

(1) Recueil de F. de S. V., p. 32-33 et manuscrit déjà cité, f° 148. F. de S. V. a dédaigné les premières lignes dans lesquelles d'Arcos annonce à son correspondant l'envoi de deux *cuffes* de dattes, « la plus grande pour vous et la petite pour la signora Isabella, que ma negra luy envoie pour principe de la bonne correspondance qu'elle desire conserver avec elle pour l'avenir. »

que je n'ay point changé n'y alteré l'affection, l'honneur et le respect que je luy porte. J'ay achevé ma Relation africaine et n'attends que l'occasion de vous l'envoyer pour la présenter de ma part à Mons^r de Peiresc, et si pour l'amour de moy il ne la voudra accepter, je vous prie de faire en sorte que pour l'amour de vous il la reçoive. J'auray soing par la première barque de vous envoyer la dicte Relation, du Cuscuso (1), et des peaux de vautours, et quelques *boutages*, s'il s'en pourra recouvrer de bonnes, car elles ont leur saison (2). Je vous renvoyeray aussi le livre du Salut d'Origène bien qu'à regret, car c'est une des rares pièces que j'ay encore veu sur ce subject, et digne d'estre admirée et estimée. »

Le 2 avril, nouvelle lettre à Aicard avec de nouvelles recommandations pour Peiresc (3) : « Le 30 du passé je vous ay escrit par la voye du sieur Michel Julian de Ligorne, comme vous m'avez ordonné. Du depuis s'est présentée l'occasion du départ du patron Louis Lombard de Sixfours auquel j'ay laissé pour vous consigner la Relation et le livre du Salut d'Origène qu'il m'a promis de vous rendre bien et fidèlement. Vous le recevrez, s'il vous plaist, et après l'avoir veu et censuré mon ignorance et simplicité, vous le présenterez de ma

(1) On a reconnu là le *couscous* ou *couscoussou*; dans sa lettre du 15 mars, d'Arcos s'excusait de n'avoir pu l'envoyer, car, ajoutait-il, « cet hiver a esté icy pluvieux... Il le faut seicher quelque temps au soleil pour estre bon. A son temps je ne manqueray à mon devoir. »

(2) Ce dernier membre de phrase a été amputé. F. de S.-V. a de même retranché ce P.-S. : « Le patron Louis Lombard, de Sixfours, s'en allant à Ligourne et de là à la maison, il m'a promis de vous rendre fidèlement ce livre que je luy ay consigné de relations africaines et aussy celuy du Salut d'Origène liez ensemble. » D'Arcos se ravisant *in extremis*, ajoute : « Je n'ay peu empaquetter le livre d'Origène, je vous le renvoyeray par autre commodité. »

(3) Recueil de F. de S.-V., p. 33-35, et manuscrit déjà cité, f^o 158.

part et de la vostre à Monsieur de Peiresc, pour lequel je l'ay travaillé et escript, non tant pour contenter sa curiosité comme pour tesmoignage de l'honneur et respect que je porte à ses éminentes vertus et qualitez. Il trouvera dedans beaucoup de choses à corriger et force erreur d'entendement et de plume. L'orthographe (1) y est fort mal observée, et enfin l'ordre et le style le fera estimer digne d'estre desestimé. Je ne cherche point de gloire sinon que l'on croye que j'ay beaucoup travaillé pour ne faire rien qui vaille. Il n'y a aucune chose dedans qui soit mal sonante ny contraire aux loys de l'Église catholique et ay anticipé expressément la date, affin de donner à entendre que je l'ay escript du temps qu'on m'estimoit homme de bien. Je n'y ay point voulu mettre mon nom, de peur de scandaliser ceux qui me cognoissent à présent, et en particulier Monsieur de Peiresc, (selon que j'en juge par son silence) en pourroit avoir quelque scrupule. Au contraire j'ay dit mal de moy mesme en plusieurs endroits, pour dire bien des choses que j'ay autrefois professé... Il vous plaira de le rendre (le manuscrit) aux pieds de Monsieur de Peiresc, affin qu'il me face l'honneur de le veoir, censurer, corriger et recevoir pour sien, et de ma part luy dire : *hic ure, hic seca et in æternum parcas*. Je n'ay osé ny ose luy faire plus long discours, remettant cette affaire à vostre prudence et discrétion. Vous m'aviserez, s'il vous plaist, du receu, estant bien marri que je n'aye loisir de vous escrire plus au long, parceque le porteur presse, et je n'ay temps d'estre plus prolix. Dieu soit votre garde! — Escrit en hatte à Tunis... »

Quinze jours plus tard, c'est encore d'un sujet qu'il avait tant à cœur que d'Arcos s'entretient avec son cor-

(1) F. de S. V. a imprimé *orthographe*. Littré remarque, à ce mot, dans son *Dictionnaire* que « c'est un usage bien fautif qui a dit *orthographe*, au lieu d'*orthographie*. »

respondant de Toulon : (1) « J'attends avec impatience de voz nouvelles et de sçavoir comment je suis en la bonne grace de Monsieur de Peiresc, duquel je suis fort affectionné serviteur. Je crains qu'il ne m'aye escarté pour quelque valet de trefle, et seray très marry d'avoir perdu l'amitié et bienveillance d'un si insigne personnage. La jalousie me fait dire cecy, et la suspicion m'en est accreue par son long silence. Je ne laisseray pour cela d'estimer sa vertu et son merite, et si je ne mangeray à sa table, je me contente des miettes qui tomberont d'icelle... » (2)

Le moment est venu de rapprocher des documents dont je viens de faire le dépouillement, les documents nouveaux fournis par la Bibliothèque Nationale (3). La date de la première des lettres inédites (30 juin 1633) est bien voisine de la date de la dernière des pièces analysées (17 avril 1633). Entre les unes et les autres la soudure s'établit donc tout naturellement; j'ose espérer que mon petit recueil ne paraîtra pas moins intéressant que celui

(1) Recueil de F. de S. V., p. 35-36, et manuscrit déjà cité, f^o 450. Dans la première partie de la lettre, fort abrégée, comme toujours par l'éditeur de 1806, d'Arcos demande des « roses de Gueldres, qu'on dit estre assez communes à present en France... et fort curieuses. » Il lui demande aussi « de la semence de betteraves qui ne se trouvent icy ; et les meilleures que j'ay veues en France sont entre Valence et Vienne. »

(2) F. de S. V., après avoir décapité cette lettre, en a aussi retranché la queue, c'est-à-dire le *P. S.* où il est fait mention d'un Corse, nommé Vital Zorriglia, dont d'Arcos donne ainsi le signalement moral à son correspondant : « Vous advisant qu'il est homme fort estroit de la main et ne donne guères d'or pour un denier. »

(3) Mon excellent ami M. Émile du Boys a transcrit avec autant de soin que d'obligeance les lettres inédites de Th. d'Arcos à Peiresc. Mon cher beau-frère, M. Henri Delmas de Grammont, président de la Société historique algérienne, m'a gracieusement fait profiter, pour un certain nombre de notes, de sa profonde connaissance des choses africaines. C'est pour moi un devoir bien doux de remercier ici mes deux aimables collaborateurs.

de Fauris de Saint-Vincens. Je l'espère d'autant mieux, qu'aujourd'hui la Tunisie, civilisée par notre influence et de plus en plus prospère et florissante à l'ombre de notre drapeau, n'est plus pour nous une terre étrangère, et que nous pouvons dire d'elle, comme de sa sœur aînée, notre belle et inappréciable Algérie : c'est une nouvelle France.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

Lettres inédites de d'Arcos à Peiresc

A Monsieur Monsieur de Peiresc, conseiller du Roy en son parlement de Provence, à Aix.

MONSIEUR,

Je confesse avoir senti une extreme douleur de vostre long silence, (1) et justement j'en ay attribué la cause à mes pechez, lesquelz ne sont pas si enormes que je n'en espere pardon de Dieu et des hommes. L'excision (2) n'a encores rien gagné sur moy, et le premier carractere de salut que l'Eglise m'a donné ne s'effacera jamais de mon ame bien que l'habit soit transformé, et vous peut avoir donné quelque scandale. Vous le pouvez avoir cogneu en mes escritz, qui, comme je croy, ne ressentent que ce que je doibs, et ce que vous pouvez desirer. Dieu permet quelquefois le mal pour en tirer un plus grand bien, et mes desseings ne tendent qu'à ce but, vous

(1) Peiresc, qui, l'année 1632, avait adressé quatre lettres au moins à d'Arcos, ne lui écrit qu'une seule fois en 1633, le 22 mars.

(2) *Excision* est un euphémisme. D'Arcos n'a pas voulu écrire le mot propre.

remerciant très humblement de l'espoir que vous m'en donnez par vostre dernière lettre, remettant ce pendant entre les mains de la providence divine le succez de sa misericorde et de mes actions.

J'ay veu la reception qu'il vous a pleu faire à ma *relation Afriquaine*, laquelle ne m'a pas trop contenté : car l'estime et la louange que vous luy donnez, me font soubçonner que vostre bonté et courtoisie l'ont plus tost approuvée, que non pour ce qu'elle contient : car parlant ingénument je recognois mon imperfection, en l'ordre, au stile, en l'ortographie (1), et enfin je l'estime indigne d'estre leüe et veüe de personnes de vostre jugement et qualité : et si quelque chose la rend excusable, c'est (comme vous dites très bien) auoir esté faite dans le throsne de la barbarie, et partant ce n'est pas grand merveille si elle ressent son naturel : et si mon incapacité a eu quelque presumption, ç'a esté la dedicace que je vous ay faite, laquelle peut justement estre excusée, puisque je ne vous l'ay adressée que pour la reformer et censurer : si elle ne servira d'histoire, elle servira au moins de Comedie pour vous faire rire de ma simplicité.

Quant à *Nubiensis* que vous me marquez, il y a quelque temps qu'on m'en a fait mention, et que sa geographie Arabique a esté traduite et imprimée à Paris. Je serois bien ayse de veoir ce que dit ce Nube (2).

(1) On voit que, comme le poète et critique Joachim Du Bellay, d'Arcos reste fidèle à la forme que Littré, comme je l'ai déjà rappelé, juge plus correcte que la forme triomphante.

(2) *Nuba* est le nom que Gabriel Sionite et Jean Hesronite, tous deux Maronites, donnèrent à l'auteur d'une géographie écrite en arabe et imprimée à Rome en 1592 sur un manuscrit du grand duc de Toscane ; cet auteur est en réalité Edrisi dont le grand ouvrage fut abrégé dans le *De geographia universali hortus cullissimus*, etc. Voici le titre de l'ouvrage que d'Arcos indique comme imprimé à Paris : *Geographia Nubiensis in lat. versa à Gabr. Sionita et Joan Hesronita* (Paris, 1619, in-4°). Voir *Manuel du libraire*, au nom *Edrisi*. Voir encore l'article *Edrisi* dans la *Nouvelle Biographie générale*. L'auteur de cet article, M. E. Beauvois, rappelle que l'abrégé traduit par G. Sionite et J. Hesronite renferme plus de détails sur

L'Alcoran et tous les autres livres qu'il vous a pleu m'envoyer je les ay receuz avec le respect et l'admiration qu'ils meritent, et me suis imaginé estre quelque cardinal, quand j'ay veu la couleur et la propriété de leurs relieures (1). Je ne scay pourquoy on a imprimé *Leon Africain* en si petit volume (2); car estant livre d'estude et non de poche, tant plus grand tant meilleur. Je croy que c'est quelque forme nouvelle qu'on donne au jourd'huy aux livres pour espargner le pappier; les choses petites sont gentiles, mais les grandes sont belles (3). Et parceque je ne scay comment vous remercier dignement de tant de faveur et liberalité, je diray

l'Afrique orientale que sur les autres parties de la terre, ce qui fit supposer aux traducteurs que le géographe était de Nubie.

(1) Peiresc avait fait revêtir les livres envoyés à d'Arcos, comme les siens propres, de ces splendides robes de pourpre en maroquin du Levant, qu'il aimait tant, et qui, tant à cause de leur beauté qu'à cause de leur possesseur, sont si recherchées des bibliophiles.

(2) *Joannis Leonis Africani Africae descriptio IX Lib. absoluta* (Leyde, Elzevir, 1632, 4 tomes en 1 vol. in-24). M. Alph. Wilhem (*Les Elzevirs*, Bruxelles, 1880, p. 93) rappelle que l'ouvrage du géographe arabe Jean Léon, surnommé l'Africain, parut pour la première fois à Anvers (*apud Joan. Latium*, 1556, in-8°), et que la traduction latine est de J. Florius. — « Si le bibliographe n'a voulu parler que de la *première édition latine*, il est exact; sinon, il eût dû indiquer les éditions italiennes de Ramusio (1550, 1554), et la traduction française de Jean Temporal, qui parut en 1556 sous deux formats divers; à Lyon, dans le *Recueil des voyages* (2 vol. in-f°), et à Anvers, chez Jean Bellere (in-12). Il y a, du reste, beaucoup à dire sur l'ouvrage lui-même, qui, bien examiné, semble être plutôt une compilation due à Ramusio qu'une traduction du texte de El Hassan ebn Mohamed el Faci (Léon l'Africain). — En tout cas, si ce dernier est le véritable auteur, il a singulièrement abusé de la crédulité du lecteur; car il est matériellement impossible qu'il ait accompli, en dix ans, les voyages qu'il s'attribue. Ces affirmations seront justifiées plus tard par la publication d'un travail déjà préparé. » (H. de G.)

(3) D'Arcos avait bien raison: les ouvrages sérieux ne s'accommodent pas du petit format, et l'érudition, l'histoire, la philosophie ont besoin de l'ampleur de l'in-8°. Voir, à ce sujet, d'ingénieuses et spirituelles observations dans un opuscule de M. Léon G. Pélissier, ancien membre de l'École française de Rome: *De l'amour des livres* (Aix, 1888, p. 9-10).

avec Saluste que j'ayme mieux me taire que de dire peu (1).

Je croy vous avoir autresfois dit que j'avois escrit en espagnol une forme d'histoire du commencement et premier âge du monde, depuis la création jusques à Abraham. Je vous diray à present que j'en ay fait une reveüe, et l'ay mise en francois pour vous l'envoyer, et j'espère dans deux ou trois moys de la mettre au net et l'achever du tout; mais pour vous dire le vray, je crains que la pierre de touche de vostre rare jugement ne face recognoistre la bassesse de mon métal; c'est pourquoy avant que de me précipiter, ou vous ennuyer et des- plaire, je vous supplie très humblement de m'envoyer vostre sentence de la relation africaine, et m'adviser si vous aurez agréable que je vous présente la conti- nuance (2) de mon ignorance et témérité. Il se trouve souvent une bonne herbe dans un mauvais jardin (3); et peut estre que vous trouverez dans ceste histoire quel- que curiosité qui vous contentera, bien que mal dite et escrite.

Vous me marquez en vostre lettre que je me doibs servir de lunettes redoublées, pour secourir la faiblesse de ma veue: Je n'entendz pas bien ce redoublement, et ay fait preuve (4) de me servir de deux lunettes l'une sur l'autre, mais cela ne fait aucun proffit; peut estre que celles que vous dites sont d'autre façon et cela es- tant je vous supplie de m'en envoyer quelque paire; car il y a plus de cinq ans que je ne puis lire à la chandelle, avec les ordinaires; et encores de celles cy j'en suis fort

(1) « *Silere melius puto, quam parum dicere.* » (JUGURTHA, XIX.)

(2) Littré, sous le mot *continuation*, constate que l'ancien français disait aussi *continuance*, mais il ne donne aucun exemple de cette forme. Le *Dictionnaire* de La Curne de Sainte-Palaye signale *conti- nuance* dans les *Mémoires* d'Olivier de la Marche.

(3) Manque au recueil de Le Roux de Lincy : *Le livre des prover- bes français* (1859).

(4) Pour *épreuve*.

mal pourveu, et bien que j'en aye eu de France et d'Italie, ce que l'on m'a envoyé est si grossier qu'à peine je ne m'en peux servir. S'il s'en retrouvoit quelque paire, bonnes, bien claires, et pour une veue de soixante ans (1), je les payerois au poids d'or. On n'en use point icy, car les *Turcz et les Mores ont la veue aussi bonne à 70 et 80 ans comme ils l'auoient à 20 et à 30 ans*, et croy que ce benefice leur vient de n'en user, ni de n'en auoir jamais usé.

Pour quelque negoce de rachapt d'esclaves, est arrivé en ceste ville un Maronite, né en Tripoli de Sirie, grand professeur de langues orientales, et particulièrement de la Chaldée, Siriaque, et Arabique, et est fort estimé à Rome où le Pape l'a entretenu au Vatican quelque temps avec bon salaire, et fort docte en matière de Philosophie et Théologie. Il s'appelle *Abraham Echelen* (2). Je lui ay montré *l'épitaphe* supposé *punique*, que je vous ay envoyé.

Il m'a asseuré qu'il n'est ni punique, ni siriaque, ni chaldée, et qu'il le tient pour caractères antiques égyptiens, bien qu'aucuns semblent estre chaldées et samaritains et dit que s'il estoit en chrestienté qu'il a le courage de le deschiffrer. Je le luy ay baillé, il partira bien tost, et m'a promis de travailler à le recognoistre, et m'envoyer ce qu'il en aura descouvert ; cela estant je ne manqueray à vous en faire part.

La responce de la question musicale, je vous l'envoie en un pappier à part, comme aussi celle des poidz et mesures que vous desirez, avec le catalogue des platz et vases qu'on use en ce pays.

(1) Ce qui justifie F. de S. V. plaçant la naissance de Th. d'Arcos en 1568.

(2) Abraham Ecchellensis naquit, non à Tripoli, comme le dit d'Arcos, mais à Eckel (Syrie) : il mourut en Italie en 1664. Ce célèbre Maronite vint en 1630 à Paris, où il travailla à la Bible polyglotte de Le Jay. A l'époque où d'Arcos le vit en Tunisie (ce voyage de 1633 a-t-il été indiqué par les biographes du savant orientaliste?) il avait déjà publié : *Linguæ Syriacæ sive Chaldaicæ perbrevis institutio*, (Rome, 1628.)

Quant aux vases que vous desirez, il n'y a rien par deça qui soit proportionné à vostre mérite et curiosité : néantmoins pour satisfaire à mon debvoir, de la rusticité qui se trouve icy, je vous envoie six escuelles de celles qu'on use pour boire le caüé (1) qui viennent de Constantinople, et quatre petites qui viennent de l'Hymen, qui sont assez fines.

Monsieur de Gastines m'envoya de vostre part, ces moys passez, une si grande abondance de rafreschissements qu'en cela il excéda, sinon votre commission, au moins mon mérite, et je ne scay si je doibs donner à ceste profusion le tittre de libéralité, ou prodigalité. Je vous en rends mille très humbles remerciements, ensemble de tant de bienfaits qu'il vous plaist employer sur moy, effects de vostre bonté et courtoisie.

Vous avez jugé droitement des vents qui nous apportent icy de la pluye, et de la serenité. Les pluvieux sont les septentrionaux et maistraux (2), et les sereins sont les méridionaux et occidentaux. Les fascheux sont les orientaux et les sirocs (3).

Je ne manqueray d'assister en tout ce qu'il me sera possible le sieur Louicou, et luy fairay cognoistre le pouvoir qu'ont voz commandementz sur moy. Et aprez vous avoir baise reveremment les mains, je finiray la presente, priant Dieu, Monsieur, qu'il vous donne le bien que je vous désire et le comble de toute félicité et prospérité.

De Tunis, ce dernier jour de juing 1633.

Vostre très humble et très obligé serviteur,

DE ARCOS (4).

(1) Le café, de l'arabe *kahoua*, que les Turcs prononcent *kahvé*.

(2) On sait que le mot *mistral* dérive de l'ancien provençal *maestral*, maître, proprement le vent maître, le vent dominateur.

(3) *Siroc* est l'expression provençale. On trouve dans *Merlin Goccaïe* : « fort et impétueux *siroc* ». *Siroco* nous vient de l'arabe *Charq* (Orient).

(4) Fonds français, 9540, f^{os} 83-84, on lit sur un pli de la lettre :

(Même adresse)

MONSIEUR,

Il y a environ deux mois que je fis ample response à toutes les vostres par la voye de Monsieur Aycard, et n'ayant du depuis aucune des vostres à répondre, je ne vous diray autre chose sinon qu'avec la présente et par la mesme voye, je vous envoie l'*histoire de la plantation du monde* (1) que je vous avois promise; peut estre que que vous y trouverez plus de contentement que celuy de ma relation Afriquaine, pour contenir choses plus notables, et qui (comme je croy) n'ont esté traitées d'aucun autre. Et bien que j'aye entrepris de voler plus haut que ne permettent ma force et capacité, neantmoins le désir que j'ay de vous entretenir et honorer, m'ont fait résoudre de publier ce que de honte je debvrois tenir caché et ensepveli. Vous y pourrez noter (outre ma grossière Philosophie et Theologie) quelque chose de temeraire, mais non (comme j'espere) heretique ni scandaleuse: et si je cite quelques auteurs suspectz, comme ce n'est qu'en matiere d'histoire (et non de foy), je me persuade qu'on ne me censurera pas pour cela estre de leur party. — Je fus si pressé de l'occasion du porteur quand je vous envoiay la relation d'Afrique, que je n'eus pas loisir de la repasser, et corriger les erreurs de plume et d'oubliance que je croy vous y pourrez avoir trouvé; s'ilz sont legers, je les remetx à votre discretion et juge-

d'Arcos, 30 juin 1633. Tunis, avec les relations de la musique des Turcs et Mores, des mesures et des vases et avec 4 petits escuellons de porcelaine à boire le caüé, venues d'Hiemen.

(1) Je suppose qu'il faut entendre la *création du monde*. Cette indication nous permet de compléter la liste des ouvrages de Th. d'Arcos, d'après les documents de l'Inguimbertaine, catalogués par Lambert et cités dans mon *avertissement*.

ment et si de conséquence, il vous plaira m'en donner avis, que je les reformeray sur l'original et vous en r'enverray la correction, et bien que j'aye repassé l'histoire presente, neantmoins la où mes yeux me peuvent avoir trompé, je vous supplie tres humblement d'y appliquer vostre reformation, et excuser les défautz que vous y rencontrerez. Je la soubmetz à vostre censure, et à celle de l'Eglise, comme je proteste en icelle. Je scay bien que l'œuvre n'est pas telle que vous meritez, mais si je n'ay fait ce que je doitz, j'ay fait ce que j'ay peu : vous suppliant (Monsieur,) de recebvoir en cela la recognoissance que j'ay de votre vertu et eminentes qualitez, ensemble l'affection de vous tesmoigner combien je vous honore, estime, et desire servir. Sur quoy vous baisant tres humblement les mains, je prie Dieu vous donner le bien que je vous desire. De Tunis ce 25 de septembre 1633.

Votre tres humble et tres oblige serviteur,
DE ARCOS (1).

III

(Même adresse)

MONSIEUR,

Par la barque du sieur Stelle de Marseille, qui partist d'icy environ un moys, j'ay desja respondu à vostre dernière du 27 janvier, et par icelle vous ay envoyé par la voye de Monsieur de Gastines, l'histoire d'Étiopie de

(1) Fonds français 954^o, f^o 85. Entre la date de cette lettre et la date de la lettre suivante (1^{er} août 1634), se place une lettre du 30 juin 1634, publiée par F. de S. V. (p. 38-44) et dont l'original ne se retrouve pas à Carpentras. D'Arcos y accuse réception d'une lettre du 20 mars 1633, arrivée à Tunis le 25 janvier 1634, et il dit à Peiresc : « Je serois bien content que vos lettres fussent moins cérémonieuses, pourveu qu'elles fussent plus fréquentes. » Il l'entretient de l'épitaphe punique dont il a été déjà question plus haut, des

Urreta (1), dans lequel sont ployées trois ou quatre médailles, et aussi un animal qu'on appelle alzaron, que j'espère ne vous sera desagreable pour sa rareté (2). J'ay du depuis recue par la voye de monsieur Aycard la geographie de Nubiensis qu'il vous a pleu m'envoyer, sans aucune de voz lettres qui me sont aussi rares que désirées. On m'avait promis des cameleons (3) que je

populations qui vivent de l'autre côté du Niger, de l'histoire des Ottomans en langue espagnole, à laquelle il travaille depuis sept ans et qui s'arrête au règne de Soliman le Magnifique. Voilà encore un important article qu'il faut ajouter à la bibliographie de Th. d'Arcos. Nous trouverons dans la lettre suivante mention de deux nouveaux ouvrages du fécond correspondant de Peiresc.

(1) *Historia ecclesiastica, politica, natural y moral de los grandes y remotos regnos de Etiopia, monarchia del emperador llamado Preste Juan de las Indias.* (Valence, 1610, in-4^o). D'Arcos écrivait à Peiresc, le 30 juin 1634 (p. 42) : « touchant les livres de la supposée bibliothèque d'Éthiopie, vous en serez mieux informé par l'histoire de frère Louis d'Urreta, que je vous envoie avec la presente bien que je ne lui donne pas grand credit. »

(2) Dans la lettre qui vient d'être citée, d'Arcos entretenait ains son curieux correspondant des qualités du quadrupède en question (p. 43) : « par cette barque je vous envoie un rare animal qu'aux Indes et en Perse on nomme *Alzaron*; on tient que ses cornes ont la mesme vertu que celles de la licorne, et on en fait grand estime; il est fort domestique, car on l'a pris vers Nubia fort petit, et dit-on qu'il croistra encore. Sa course est merveilleuse et surpasse de beaucoup celle de tous autres animaux. On en avoit fait un present à un grand et insigne Morabut [*sic* pour *Marabout*] de cette ville fort mon ami, des mains duquel je l'ay tiré pour vous l'envoyer, vous assurant que ceux qui l'ont vu et le connoissent, me disent qu'il est fort rare et s'en trouve fort peu, parce qu'on ne les peut prendre à cause de leur velocité. Un personnage principal d'icy m'en a offert un bon et grand prix pour l'envoyer au grand duc, mais j'estime plus M. de Peiresc que le grand duc et toute sa Toscane. » L'alzaron de d'Arcos est souvent mentionné dans la correspondance des dernières années de la vie de Peiresc, et, si je l'osais, je dirais que c'est, en quelque sorte, le héros de plusieurs des lettres de celui qui ne fut pas moins fervent naturaliste que fervent archéologue. — Cet *alzaron* n'est autre qu'une gazelle. D'Arcos a entendu prononcer *al r'zala*, et en a fait *alzara* et *alzaron*.

(3) Peiresc s'est beaucoup occupé, dans sa correspondance, des caméléons qui lui furent envoyés par d'Arcos. Il raconte avec en-

desirois vous envoyer, mais on me les apporta aprez que la barque fust partie. Je les ay mis sur des arbres d'orenge (1) qui sont en ma maison, où ils mangent des mouches, et avec la première commodité je vous les enverray. Je crains que votre silence ne vueille chastier ma temérité, et que mon importunité ne m'aye donné tittre de temeraire en vostre endroit, vous entretenant de choses indignes de vostre mérite: et si en cela je suis delinquant, je vous supplie de l'attribuer, non à ma presumption, sinon à l'affection, honneur et respect que je porté à ceux qui sont de vostre qualité; outre que ma simplicité et bonne intention ne merite aucune rigoureuse censure je scay, et suis bien informé de voz vertuz, doctrine, et graves occupations et que vostre esprit n'est capable que de choses grandes: toutesfois les marques que j'ay receu de vostre bonté, courtoisie et humanité, me font estimer, que les petites (comme sont les miennes) ne vous sont ni seront desagreables quand ce ne seroit que pour observer la contreposition qu'il y a aux choses relevées et basses. Je seray bien ayse que ma bonne volonté trouve lieu en voz bonnes graces, que je desire aquerir en vous rendant quelque service; et le seray encor grandement s'il vous plaist me faire l'honneur de me dire vostre opinion sur *l'histoire* dernière que je vous ay envoyée, du commencement du monde. J'ay présenté à monsieur Aycard un recueil que j'ay fait de la vie *d'Alexandre le Grand* et de ses successeurs: s'il vous le communique, vous verrez en quoy je passe mon temps, et combien je mérite d'estre moqué pour m'em-

thousiasme à plusieurs de ses amis les plus petits faits et gestes de ces étranges animaux. Voir sur les caméléons, dans le recueil de F. de S. V., les lettres de Aycard à Peiresc, du 25 octobre 1639 (p. 46), du 2 novembre 1639 (p. 47), du 22 novembre 1634 (p. 49), et une lettre de M. Cassagne, médecin de Marseille, écrite aussi à Peiresc (p. 53-61).

(1) Pour orangers. L'expression *arbres d'orange* était-elle connue? Je ne la trouve dans aucun de mes dictionnaires.

brouiller en tant d'affaires. Je travaille maintenant à la continuation de l'histoire Ottomana qu'il y a longtemps que j'avois commencée en espagnol, et j'espère l'achever pour toute ceste année. La matière en est fort notable, mais je crains que la forme ne la deforme. Je n'ay pour le present à vous dire autre chose, me remetant à ma dernière qui est assez ample en responce de la vostre. Et aprez vous avoir tres humblement baisé les mains, je prie Dieu (monsieur) vous donner le comble de tout bien et felicité.

De Tunis ce premier d'aoust 1634.

Votre tres humble et tres affectionné serviteur.

DE ARCOS (1).

IV

(Même adresse)

MONSIEUR,

J'ay receu la vostre du 25 aoust dernier, et n'ay veu celles que vous dites m'avoir escrit auparavant, de quoy je suis fort marry parce qu'en icelles j'esperois veoir la censure que j'attendz des manuscripts que je vous ay envoyez, et que vous m'avez tousjours promise. J'ay receu avec vostre lestre une sarbatane de laquelle je vous remercie très humblement, estant desplaisant qu'en cela Monsieur Aycard à qui je l'avois demandée vous aye fait cognoistre ma vanité. Vostre lettre ne m'accuse pas la réception de *l'alzaron* (2), mais me dit

(1) Fonds français 4540, f° 36. Notons que d'Arcos, écrivant à Peiresc, n'ose jamais prendre son prénom de renégat, Osman, dont il n'hésite pas à se parer quand il s'adresse à Aycard et à Gastines.

(2) Gassendi, qui, dans sa Vie de Peiresc, consacra une page charmante à l'alzaron, dont il décrit avec complaisance la beauté, nous apprend que ce quadrupède fut envoyé au cardinal F. Barberini. (Édition de 1651, p. 422.)

bien le vouloir envoyer à Rome; j'ay esté bien ayse qu'il soit tombé entre voz mains, et qu'il vous aye esté agréable; mais j'ay esté bien honteux de ce que m'en a escrit Monsieur Aycard, et de l'opinion que vous avez que je suis personne intéressée. Quant aux *alicors* (1), je suis et ay tousjours esté d'opinion (avec vous) que ce ne sont point animaux terrestres; et me sert de preuve, que tous ceux qui ont descouvert tant de terres depuis deux centz ans en ça, faisant mention de tant d'animaux estranges, n'ont fait mention de cet alicor, que par ouy dire. J'ay bien veu certaines cornes noires et lices, longues de trois piedz et grosses par le bas d'environ un pouce, qu'ont dit estre de l'asne indico, qui se retrouve aux Indes orientales, et dit-on que cet animal n'en porte qu'une seule au milieu du front, fort droite et sans aucune courbure. Pour le fait des coquillages, dentz, poissons, et autres telles choses qui se descouvrent dans de hauts rochers, je tiens que ce ne peuvent estre sinon des reliques du Déluge universel.

J'escris à Monsieur Aycard ce que je pretendz faire des cameleons à ce premier printemps (s'il se trouvera passage à propos) et peut estre qu'on en pourroit avoir de la race par dela; autrement c'est chose certaine qu'ils ne peuvent vivre l'hyver hors de la terre, car j'en ay fait l'espreuve.

Sur cela je finiray vous suppliant très humblement de me conserver l'honneur de vos bonnes grâces, priant Dieu vous donner la sienne. De Tunis, ce 20 de novembre 1634.

Vostre très humble et très affectionné serviteur,

DE ARCOS (2).

(1) Par *alicors* il faut entendre les fameuses licornes.

(2) Fonds français, 9540, f° 87.

(*Même adresse*)

MONSIEUR,

J'ay receu deux de voz lettres du 18 janvier, je dis decembre 1634, et 14 janvier 1635. La première m'a rendu honteux de tant de remerciementz qu'il vous a pleu me faire de l'alzaron, estant chose de si peu de valeur et que vous avez surpayé avec la demy botte de vin blanc, que Monsieur Aycard m'a envoyée, effect de votre libéralité, de laquelle je vous remercie aussi humblement qu'affectueusement. J'ay sceu que vous affectionnez les vases, et bien que celuy que je vous envoie avec la presente ne soit pas antique, il m'a semblé neantmoins assez curieux. Il vous plaira le recevoir tel qu'il est, selon vostre accoustumée humanité et courtoisie. Quant aux cameleons j'en avois reservé une douzaine pour envoyer, mais l'hyver les a fait tous mourir. Je ne manqueray à ce printemps d'en recouvrir pour vous les envoyer par la première commodité qui s'offrira. Touchant l'ange Roustan, esclave de Morat, grec, duquel vous m'escrivez, son patron l'a achepté au bazar pour 170 pieces de huit reaux. C'est un homme interessé, cruel, et vitieux, et je croy que le pauvre garçon n'a pas trop bonne vie en son service. J'ay entendu qu'il demande un prix excessif et n'ay pas voulu luy parler parcequ'il est soubçonneux, et estimeroit la chose plus qu'elle ne vaut, outre que ce seroit le dommage du garçon. Il ne faut pas penser de le tirer de ses mains à moins 300 pièces de huit reaux, car il en demande desja 400. Si vous commanderez que je le rachepte, et m'advisez le prix que vous y voulez employer je tacheray doucement de luy procurer sa liberté, car son patron est une beste farouche qu'il faut circonvenir avec prudence et artifice. Si en autre chose

je vous puis servir je vous supplie de me commander aussi librement qu'au moindre et plus affectionné de voz serviteurs, car ce me sera grand honneur de m'employer pour une personne de vostre qualité et merite, et que j'honore au degré superlatif. Sur ce je prie Dieu (Monsieur) vous donner le bien et le contentement que je vous desire. De Tunis ce 3 de avril 1635.

Votre tres humble et tres affectionné serviteur,

DE ARCOS. (1)

VI

(*Même adresse*)

MONSIEUR,

Tout d'un coup me sont parvenues quatre de voz lettres, du 29 avril, 3 de may, et 21 et 30 de septembre passé, et avec icelles j'ay receu le quart de cercle et la lunette de porte veuë qu'il vous a pleu m'envoyer. Je suis bien marry de me retrouver en l'impossibilité de vous obéir, et honteux de n'en avoir la capacité; car voz questions pour leur multiplicité et curiosité appartiennent à des gens de plus grand savoir et experience que moy. J'ay neantmoins estimé et admiré l'ordre et le stile avec lequel vous les proposez qui demontre assez la grandeur et éminence de vostre doctrine et literature; mais sur tout vostre admirable curiosité en la perquisition de choses si esloignées du commun et ordinaire. L'ecclypse lunaire que vous notez le *28 d'Aoust passé* fut veue icy le 27, et commença environ les *10 heures de nuit et dura quelque quatre heures*. Aux Ephemeri-

(1) Fonds français 9540, f° 88.

des de André Argoli (1) imprimées l'an 1623 (2), elle est aussi notée au 27 et non au 28. Quant à celle du soleil qui doit arriver le 20 febvrier prochain, si je pourray, et mon indisposicion le permetra, je tascheray de l'observer le mieux qu'il me sera possible et selon voz directions. Pour le fait de la situacion des montagnes et de leur figure, dimension, et qualité que vous Marquez, je ne puis en aucune façon vaquer à ceste recherche parcequ'elle requiert un homme dispos et actif, et je suis mal sain et pesant, et mon aage ne peut à present souffrir ces courvées: et commetre cela à quelqu'un, je vous supplie de croire que la barbarie ne produit point de gentz qui en ayent la capacité, et comme les Arabes par le passé ont esté doctes, peut estre vous vous imaginez que les reliques de leur sçavoir ont transpassé à leur posterité. Ilz sont cent fois plus barbares et ignorantz que les Grecz qui habitent aujourd'huy Athenes. Quant aux flux et reflux des mers de ceste coste, et noter ses plages, seins, bordz, goulphes, encouleures, et les rivieres qui y entrent, leurs arènes et bancz, croissance et décroissance, je desire comme vous de le scavoir, mais la rechercher moy mesme est impossible, et par information d'autruy je n'en scauray jamais rien de certain, car comme j'ay dit l'ignorance possede tellement ces peuples que la plus part et quasi tous, jusqu'aux plus apparens ne scauroient dire *les ans qu'ilz ont*, et si quelqu'un semble scavoir quelque chose, ce n'est que ce qui appartient aux ceremonies de leur loy, qui ne sont que vanité et superstition. Voilà, monsieur, ce que

(1) André Argoli naquit en 1570, à Tagliacozzo, dans le royaume de Naples, fut professeur de mathématiques à l'université de Padoue (1632) et mourut plus qu'octogénaire.

(2) L'auteur de l'article *Argoli* dans la *Biographie universelle* n'a pas connu cette édition des *Ephémérides*, et il ne cite que « des *Ephémérides*, imprimées d'abord à Venise, in-4°, en 1638, commençant à 1630, et dédiées à la république, » plus tard réimprimées à Padoue et à Lyon, avec des continuations.

je puis respondre à voz questions, estant marry de ne les pouvoir resoudre, et tres marry de ne vous donner en cela le contentement que je desire, bien que je croy que tout ce qu'il vous a pleu m'escrire a esté plus tost une ostentacion de vostre grand esprit que non l'opinion que je fusse capable de respondre à des choses si sérieuses, rares et exquises. L'affaire de *lange Rostan* est encores en l'estat que je vous ay escrit, et moins de trois centz pièces de huit *reaux*, son patron dit ne le vouloir relascher. J'entretiens le patron et l'esclave en bonnes paroles, atendant que ce bon Prebstre, son oncle, accomplisse ce qu'il a promis en une lettre qu'il m'a escrite, et à laquelle je fais responce que je vous supplie luy faire remettre. De voz livres arabes que les corsaires ont butiné, on n'en a rien veu ni ouy par deça. Nous avons eu cet hyver force pluye et beaucoup de froid, chose extraordinaire; les vents maistraux ont fort régné, qui en ont esté la cause. Le semé est de belle espérance; toutesfois s'il ne vient de la pluye ce mois d'avril prochain, la stérilité sera plus apparente que la fertilité: outre que l'année passée les locustes feirent dommage en ce pays, et on craint qu'elles ni ayent laissé leur semence, et ne resuscitent ceste année. Avec la presente vous recepvrez un paquet dans lequel y a un breuiare romain nouveau qui vous pourra servir en chambre, et deux tomes de livres en blanc qui traittent l'un de *differentiæ utroque forum*, l'autre de *conditionibus et modis impossibilibus*. Le premier me semble assez plus curieux que le second. Il vous plaira, Monsieur, les accepter en attendant que je puisse recouvrer chose de plus d'estime et valeur et digne de vostre mérite. Cependant je vous fairay une très humble requeste, pour une chose qui m'est plus que nécessaire. C'est qu'il plaise commander à quelqu'un de voz serviteurs de trouver trois ou quatre paires de lunettes de 63 jusqu'à 66 ans d'âge. Toutes celles que j'ay m'ont toutes abandonné et ne peuvent plus me servir. Vous

me faires en cela non seulement une singulière faveur et courtoisie, mais une bien grande aumosne et charité, bien que je m'offre au payement de ce qu'elles cousteront pour chères qu'elles soient. Je suis contraint de réclamer en cela vostre ayde et faveur, parce que mes amys auxquelz j'en ay escrit, ne m'ont envoyé que chose ordinaire et de nul service, et je m'asseure que si vous y mettez la main, vostre curiosité remédiera ce malheur. Pardonnez, s'il vous plaist, ma témérité de vous importuner si domestiquement, mais la nécessité où je me retrouve de recouvrer par artifice ce que j'ay perdu par nature, m'a fait prendre la hardiesse de recherche (*sic*) ceste grâce et courtoisie de voz mains.

Sur ce, je demeure, Monsieur, vostre très humble et très affectionné serviteur.

A Tunis, ce 16 febvrier 1636.

DE ARCOS (1).

VII

(*Même adresse*)

MONSIEUR,

Lorsque j'estois fort travaillé de la goute, l'agent du sieur Berenger me donna voz lettres, les observations des ecclipses passées et une boëte dans laquelle j'ay trouvé six paires de lunettes; et la grande douleur que je sentoies aux piedz, m'estourdissoit tellement la teste que je ne pus alors lire attentivement voz lettres, ni comprendre la docte contenu d'icelles. Je les ay du depuis leuës avec plus d'attention et suis resté fort émerveillé d'où vous tirez tant d'excellence de discours et d'érudition : vous assurant qu'il y a de quoy occuper un

(1) Fonds français, 9540, f^o 89.

cerveau beaucoup plus capable que le mien, bien hon-
 teux que je n'ay pas la capacité de le bien comprendre,
 et marry que je ne saurois satisfaire à voz curiositez,
 bien que vous me les rendez assez aisées et faciles. Je
 croy que vous prenez mon plomb pour or, ou que vous
 vouléz éprouver si mon metal souffre la touche de votre
 pierre. Et aprez auoir bien resué sur vos doctes escritz,
 j'ay considéré en moy mesme qu'il me convenoit vous
 oster hors d'erreur, et vous dire librement que mon
 entendement n'arrive pas à de si hautes matières, et que
 je ne suis pas aigle, sinon un vil reptile qui à peine ne
 se peut trainer sur la terre. Je me sens neantmoins
 grandement honoré de la bonne opinion que vous avez
 de moy, mais je suis bien mortifié quand je m'en estime
 incapable et que ma suffisance n'arrive à mon souhait,
 et à vostre desir. Je tascheray de faire le possible pour
 vous contenter et obeïr, ne recusant l'occasion que
 vous me donnez de faire cognoistre que je scay peu ou
 rien, estimant que me sera moindre defaut, que non de
 vous desobeir. Mais parceque voz demandes et recher-
 ches, et ma convalescence, requieront du temps à vous
 respondre, je vous supplie tres humblement me par-
 donner si je difere jusqu'à la premiere ocasion de vous
 faire veoir mon ignorance m'esforçant de vous com-
 plaire si non comme je dois, au moins ce sera comme
 je pourray. Cependant je vous prie de prendre la peine
 de lire ce petit traitté des loix (1) que je vous envoie
 avec la presente, bien que je suis certain, que ce n'est
 pas viande pour vostre estomach qui requiert des cho-
 ses plus solides et de plus de substance. Vous en juge-
 rez ce qu'il vous plaira, et le mespris sera ce que j'en
 espere et ce qu'il merite. Il y a environ deux mois que
 je vous escrivis et vous envoyay 14 cameleons en deux
 petites cages que je croy vous aurez receuz. On m'en a

(1) Encore un ouvrage de Th. d'Arcos ! De tant de manuscrits
 aucun n'a-t-il donc survécu ?

depuis apporté d'autres qui sont femelles et plaines d'œufz, et aucunes ont commencé à les faire et sont mortes. D'autres les ont faits en un petit carré de terre long de six pieds et large de trois, que j'ay en ma maison où je plante quelques fleurs; et j'ay observé qu'elles gratent la terre avec leurs mains, font une fosse peu profonde où elles font leurs œufz dedans, et puis la recouvrent de la mesme terre. Aucunes sont mortes aprez les avoir faits et d'autres vivent encores et semblent se porter bien. Je les laisse faire et du succez je vous en donneray advis; vous remerciant tres humblement des lunettes qu'il vous a pleu m'envoyer, lesquelles sont aucunement bonnes, mais elles sont trop jeunes pour ma veue qui est fort affoiblie, et passe l'age climaterique, de façon que celles de 65, 66 ou 67 ans d'age pourraient me servir mieux que non celles cy. Sur quoy je prie Dieu (Monsieur) vous donner ce que vous souhaitez et le bien que je vous desire.

De Tunis ce 19 ott^e 1636.

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

D'ARCOS (1).

(A suivre).

TAMIZEY DE LARROQUE.



(1) Fonds français 9540, f^o 90.